



CONDITIONS PARTICULIÈRES DES SERVEURS PRIVES VIRTUELS (VPS)

Version en date du 18 avril 2010

Les présentes Conditions Particulières sont conclues entre :

- D'une part la SARL INULOGIC, domiciliée 6 rue du Pré Hibou, Les Goélands, 73490 La Ravoire - France, inscrite au RCS de Chambéry sous le numéro 519 881 981, représentée par son gérant M. ROTTIER-RIPOCHE Gurvan, ci-après nommée **INULOGIC**,
- Et d'autre part toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans une ou plusieurs des Prestations fournies par **INULOGIC**, ci-après nommée le **Client**.

Article 1^{er} : OBJET

Les présentes Conditions Particulières de l'offre de location de **Serveur Privé Virtuel (VPS)** complètent les Conditions Générales d'**INULOGIC** et ont pour objet de définir les conditions d'utilisations, techniques et les limitations de l'offre de location de **Serveur Privé Virtuel (VPS)**. Les offres de location de **Serveur Privé Virtuel (VPS)** seront ci-après nommées **Serveur VPS**.

Les Conditions Particulières ont pour objet de définir les termes et conditions selon lesquels **INULOGIC** fournira au **Client** les Prestations de service de location de **Serveur VPS**. En cas de contradiction avec les Conditions Générales d'**INULOGIC**, les présentes prévaudront.

Le **Client** reconnaît que la Prestation de Service souscrite auprès d'**INULOGIC** consiste uniquement en une prestation de location de **Serveur VPS** ainsi que de l'installation d'un système d'exploitation (OS). En aucuns cas, il ne pourra être demandé à **INULOGIC** de fournir, notamment, dans le cadre du Service, une prestation d'infogérance, d'administration technique ou d'installation d'application sur le serveur du **Client** sans contrat spécifique indépendant de la location d'un **Serveur VPS**.

La Prestation sera fournie par **INULOGIC**, par l'intermédiaire de son service **Free-H** (<http://www.free-h.org>).

Article 2nd : DÉFINITIONS

- **Serveur VPS** : Un serveur virtuel est une sous-partie virtuelle d'un serveur d'hébergement. Les ressources sont donc partagées entre les différents serveurs virtuels qui sont indépendants les uns des autres, et qui se comportent unitairement comme un serveur dédié standard à quelques réserves près.
- **Serveur Hôte** : Un serveur hôte est une machine accueillant l'ensemble des Serveur VPS.
- **Adresse IP** : Une adresse IP (avec IP pour Internet Protocol) est le numéro qui identifie chaque ordinateur connecté à Internet, ou plus généralement et précisément, l'interface avec le réseau de tout matériel informatique (routeur, imprimante) connecté à un réseau informatique utilisant l'Internet Protocol.

- **Système d'exploitation** : Le système d'exploitation, abrégé SE (en anglais operating system, abrégé OS), est l'ensemble de programmes central d'un appareil informatique qui se place à l'interface entre le matériel et les logiciels applicatifs.

Article 3 : SUPPORT TECHNIQUE

Le **Client** est seul responsable du bon fonctionnement de son **Serveur VPS** et ne peut demander à **INULOGIC** d'intervenir en cas de dysfonctionnement de ce dernier hormis dans le cadre d'une infogérance ponctuelle ou totale ou d'un problème technique sur le serveur hôte.

Toute demande de support auprès de **Free-H** devra être effectuée :

- par le forum accessible via son site internet,
- par canaux de discussion (IRC) accessibles via son site internet,
- par tout autre moyen futur accessible via son site internet.

Article 4 : LES RESSOURCES ET LIMITATIONS

4.1 : Dispositions

INULOGIC met à disposition du **Client** un **Serveur VPS** disposant des caractéristiques techniques basées sur les offres commerciales disponibles lors de la commande.

INULOGIC met à disposition du **Client** des ressources dédiées : Mémoire vive et Espace Disque, en fonction de l'offre choisie.

INULOGIC met à disposition du **Client** des ressources partagées : Usage CPU, Usage Disque et Bande Passante.

INULOGIC installe sur le **Serveur VPS** un système d'exploitation choisi par le **Client** et basé sur les offres commerciales disponibles lors de la commande.

INULOGIC assure l'attribution d'une adresse IP unique et dédiée au **Serveur VPS** dans le cadre de la souscription au Service.

C'est ensuite au **Client** de procéder lui-même à l'installation des programmes qu'il souhaite faire fonctionner.

4.2 : Le partage et les limitations des ressources

Chaque **Client** dispose d'un accès sur un cœur CPU de 2660Mhz, d'un accès aux disques durs non limité en débit et d'un accès à notre réseau de 1Gbits, sous réserve d'un usage normal.

Ces ressources sont partagées avec tout les clients du service. En cas d'abus d'un **Client**, (*exemples non exhaustifs : utilisation de 100% du CPU sur plusieurs heures, utilisation abusive des disques, utilisation abusive de la bande passante, etc...*), celui-ci sera limité ou suspendu dans les cas graves afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des autres **Serveurs VPS** ou de notre réseau.

4.3 : Mise à jour des ressources

Le **Client** peut commander auprès d' **INULOGIC** des ressources supplémentaires en fonction des offres commerciales disponibles via son espace client ou en contactant le support commercial pour un devis.

Exemples : espace disque, mémoire vive, adresse IP, interface réseau, etc...

Article 5 : CONDITIONS D'EXPLOITATION

La commande d'un **Serveur VPS** comprend la mise à la disposition du **Client** d'un serveur virtuel sous environnement Windows ou Linux, y-compris les droits « administrateur » qui y sont éventuellement attachés (cf. description sur le site), destiné à l'usage exclusif du **Client**.

Il n'y a pas de frais de mise en service. La location de **Serveur VPS** est réglée à l'avance et commence à partir de la mise à disposition du **Serveur VPS**. La location se fait par multiple d'un (1) mois, pour une durée comprise entre un (1) et douze (12) mois.

Le **Client** est informé qu'**INULOGIC** ne fournit aucun service de pare-feu ou de sécurité relatif au **Serveur VPS**.

Les droits d'accès et d'administration du **Serveur VPS** sont strictement réservés au **Client** et à ses agents habilités. Cependant, **INULOGIC** se réserve le droit d'exiger, à sa seule discrétion, une mise à jour des logiciels et/ou matériels en vue de maintenir la sécurité et la stabilité des services fournis et pourra imposer, à ce titre, l'installation de ces mises à jour.

Le **Client** peut demander à **INULOGIC** la réinstallation ou le changement du système d'exploitation défini lors de la commande du **Serveur VPS**. **INULOGIC** offre gratuitement deux (2) réinstallations. Au delà, **INULOGIC** peut, à sa libre discrétion, facturer des frais de réinstallation tels qu'indiqué dans la description de l'offre. Chaque réinstallation sera effectuée dans un délai maximum de trois (3) jours ouvrés.

Article 6 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Il appartient au **Client** de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité de son **Serveur VPS** contre tout acte de piratage, d'attaque, d'intrusion, de tentative d'intrusion, etc...

Le **Client** s'interdit formellement d'utiliser le **Serveur VPS** à des fins illicites telles que définies par la loi ou la jurisprudence.

A titre purement indicatif et sans aucun caractère exhaustif, il est interdit d'utiliser le **Serveur VPS** à des fins :

- D'échange, de diffusion, de stockage de données protégées par des droits des tiers, notamment par des droits de propriété intellectuelle;
- De diffusion, de stockage, d'échange, de données à caractère pédophile, révisionniste, raciste, terroriste, diffamatoire, attentatoire à la dignité humaine, faisant l'apologie de crimes de guerre, etc...;

- De scan d'adresse(s) IP, d'intrusion ou de tentative d'intrusion dans un système de traitement automatisé de données, de déni de service, de piratage, d'attaque, de vol d'adresse IP, etc..., du fait du **Client** ou de tiers;
- D'envoi de courrier électronique non sollicité (« spam ») du fait du **Client** ou de tiers;
- D'hameçonnage (phishing) et plus généralement de toute fraude.

Le **Client** doit utiliser exclusivement l'adresse IP qui lui a été allouée par **INULOGIC** ou le cas, échéant, l'adresse IP supplémentaire souscrite. Il est formellement interdit au **Client** sous peine de suspension, voire de résiliation immédiate du contrat aux torts exclusifs du **Client**, d'utiliser une adresse IP qui ne lui aurait pas été attribuée.

INULOGIC se réserve la possibilité, notamment pour les besoins de continuité du Service, de modifier, après préavis, l'adresse IP fixe allouée au **Client** ou le cas, échéant, l'adresse IP supplémentaire souscrite.

Article 7 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ INULOGIC

INULOGIC assure le bon fonctionnement de la machine hôte permettant l'hébergement du **Serveur VPS**.

INULOGIC n'est pas tenue d'assurer la disponibilité des services sur le **Serveur VPS** du **Client** et ne peut le faire de par le simple fait que le **Client** dispose d'un accès complet au système d'exploitation et puisse, par inadvertance ou méconnaissance, endommager le fonctionnement de celui-ci.